

AGENT DE MAINTENANCE à Cabrières d'Avignon (H/F)



Offre n° O084240920000651

Publiée le 20/09/2024

Synthèse de l'offre

Employeur : Conseil départemental du Vaucluse

Lieu de travail : Route de Coustellet, Cabrières-d'Avignon (Vaucluse)

Poste à pourvoir le : 01/01/2025

Date limite de candidature : 25/10/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une cessation de fonction de l'agent précédemment sur le poste

Détails de l'offre

Famille de métiers : Architecture, bâtiment et logistique > Maintenance des bâtiments tous corps d'état

Grade(s) recherché(s) : Adjoint technique des établissements d'enseignement

Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign.

Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign.

Métier(s) : [Ouvrier ou ouvrière de maintenance des bâtiments](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

Temps de travail : Temps complet

Descriptif de l'emploi :

La direction des Collèges et des Sports assure le suivi des activités des établissements publics locaux d'enseignement en prenant en compte leur spécificité de culture (éducation nationale) et de fonctionnement (périodes de fermeture, double autorité fonctionnelle et hiérarchique).

Elle gère, avec la mission d'appui ressources humaines, les Adjoints Techniques Territoriaux des Établissements d'Enseignement (ATTEE) en poste dans les collèges. Elle exerce une autorité hiérarchique sur ces personnels et veille à ce que les missions d'accueil, d'hébergement et d'entretien des collèges soient assurées.

La direction, par sa mission restauration, a en charge la sécurité alimentaire et la qualité nutritionnelle des repas servis aux collégiens. Elle est également support technique dans l'application des recommandations du groupe

d'études des marchés de restauration collective de nutrition ainsi que dans la mise en place et le suivi du plan de maîtrise sanitaire de l'HACCP. Elle apporte son assistance dans l'organisation du travail des équipes, le choix des équipements de restauration et la gestion des situations de crise.

La sectorisation des collèges fait partie des compétences obligatoires, mission exercée par la direction des Collèges et des Sports.

Missions / conditions d'exercice :

- Assure l'entretien technique courant des bâtiments et des équipements
- Effectue les travaux préventifs ou curatifs dans les différents corps de métier du bâtiment.
- Vérifications régulières de l'état des installations et des équipements, notamment les équipements de sécurité et compte rendu au gestionnaire
- Réalisation des travaux d'entretien, de dépannage et de maintenance en électricité, maçonnerie, plâtrerie, peinture, vitrerie, plomberie/chauffage, menuiserie, métallerie/serrurerie, espaces verts
- Réalisation des travaux neufs (installation, amélioration, modification).
- Réalisation des travaux préparatoires aux interventions spécialisées.
- Participation aux réunions de chantier, suivi des interventions des entreprises extérieures
- Contribution active à la mise en oeuvre des mesures conservatoires en cas d'urgence
- Gestion de l'approvisionnement en matériaux et matériels nécessaires à son activité
- Expertise et conseils techniques sur les chantiers internes.
- Manutention de matériels et mobilier

Profils recherchés :

Compétences techniques :

Effectuer les travaux courants se rapportant à l'entretien des bâtiments et des équipements (maçonnerie, plâtrerie, peinture, électricité, plomberie, chauffage, menuiserie, métallerie)

Appliquer les normes et techniques de mise en oeuvre des matériaux et matériels

Appliquer les règles de sécurité et la réglementation des établissements recevant du public

Avoir de bonnes qualités relationnelles, le sens du travail en équipe

Savoir réagir à l'urgence technique

Connaissance générale des métiers du bâtiment

Maîtrise des techniques de réparation de premier niveau dans les métiers du bâtiment

Connaissance des consignes d'entretien et de sécurité

Techniques de lecture de plans

Savoir-être

Travailler en équipe

Être organisé et savoir prioriser son activité

Être dynamique et disponible

Faire preuve de discrétion professionnelle

Contact et modalités de candidature

Contact : 0490161500

Informations complémentaires :

Le Département de Vaucluse est idéalement situé pour vivre et travailler en dehors des grandes métropoles sans pour autant s'éloigner des axes majeurs : à 2h40 de Paris par liaison TGV directe, le

Vaucluse est un territoire à taille humaine, 560 000 habitants, 151 communes, intermédiaire en Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur entre les départements littoraux de plus d'un million d'habitants et les départements alpins de moins de 200 000 habitants. Rejoindre le Département, c'est faire le choix de la collectivité des solidarités et de la proximité.

Avantages :

Opportunités de carrière

Accompagnement en formation professionnelle

Participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance

Participation employeur au frais de transport, forfait mobilité durable

Titres restaurants valeurs modulables

Prestations famille, loisirs, billetterie, ...

Pour tout renseignement et pour postuler : recrutement-drh@vaucluse.fr

Date limite d'envoi des candidatures (lettre de motivation et CV) le 25/10/2024

Conseil départemental de Vaucluse – CS 60516 – 84909 Avignon Cedex 09

Adresse de l'employeur : Conseil départemental du Vaucluse

>Rue viala

84909 Avignon

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.